



JOURNÉE D'ACCUEIL DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Jeudi 19 octobre 2017

à Boigneville





Aides du
Parc naturel régional
du Gâtinais français :

LES ÉCO-CONDITIONNALITÉS



OBJECTIFS :

- aider les communes à **intégrer le développement durable**,
- **renforcer l'image de la Commune**,
- **établir une relation gagnant/gagnant** entre le Parc, ses partenaires et les porteurs de projet,
- **assurer la cohérence des aides** du Parc entre elles,
- pérenniser « **le plus** » Parc.

LES INCONTOURNABLES

- **LE DOCUMENT D'URBANISME** (SCOT, PLUi, PLU ou Carte communale) doit être cohérent avec la Charte du Parc
- Une **COMMUNICATION SUR LE PARC** doit être prévue par la commune (bulletin, panneaux...)
- **L'ÉCLAIRAGE PUBLIC** doit être éteint au moins 5h par nuit
- **LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES COMMUNAUX** doit être engagée
- Les arrêtés relatifs à la **CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR** doivent être mis à jour

→ *Subventions à un taux de 50 %
qui peut augmenter...*



LA MODULATION

en fonction :

- de l'existence de **LOGEMENTS SOCIAUX** sur la commune = + 5 %
- de l'existence d'un **AGENDA 21 LOCAL VALIDÉ** = + 5 %
- de l'engagement de la Commune dans **REZO POUCE** = + 5 %
- de l'**EXTINCTION TOTALE** de l'éclairage public en été = + 5 %
- de la **DISTRIBUTION DE L'ABEILLE DU PARC**, 4 fois par an = + 5 %
- de l'organisation d'une **JOURNÉE ANNUELLE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS** avec la population = + 5 %

→ *Subventions à un taux jusqu'à 80 %*



ACTIONS

du Parc naturel régional
du Gâtinais français

financées par
le Conseil régional d'Île-de-France
et le Conseil départemental de l'Essonne

CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL

L'atlas communal de la biodiversité

ZOOM

Intègre les enjeux environnementaux forts : biodiversité, trames verte et bleue, ruissellement, zones humides, vergers.

-> un document unique pour les communes

-> une méthodologie pour les intégrer dans les futures études (Parc, SAGEA, Communes et EPCI)

-> Prochaine étape : appel à manifestation d'intérêt auprès des Communes et EPCI du Parc





PRÉSERVER LES ESPÈCES DU TERRITOIRE

ZOOM

**Les rapaces nocturnes,
chauves-souris,
amphibiens**

Pose de nichoirs,
inventaires,
sauvetages





SOUTENIR L'AGRO-FORESTERIE



CONSERVER LES TRAMES VERTE ET BLEUE



zoom Les mares
Inventaires
Chantiers de restauration
Conseils
SNPN



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ET LES PRIVÉS POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

ZOOM

Espace Info Energie pour les particuliers

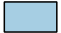

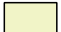


- > une information gratuite et objective sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique
- > aides publiques existantes
- > calculs intégrant les enjeux environnementaux pour faciliter un choix énergétique
- > labels et certifications pour les services et les produits
- > par téléphone, courrier ou à la permanence

Parc naturel régional du Gâtinais français

CARTE DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Extinction de l'éclairage public (5h min. par nuit)

-  Extinction effective
-  Extinction à venir
-  Pas d'extinction



Population concernée par l'extinction :

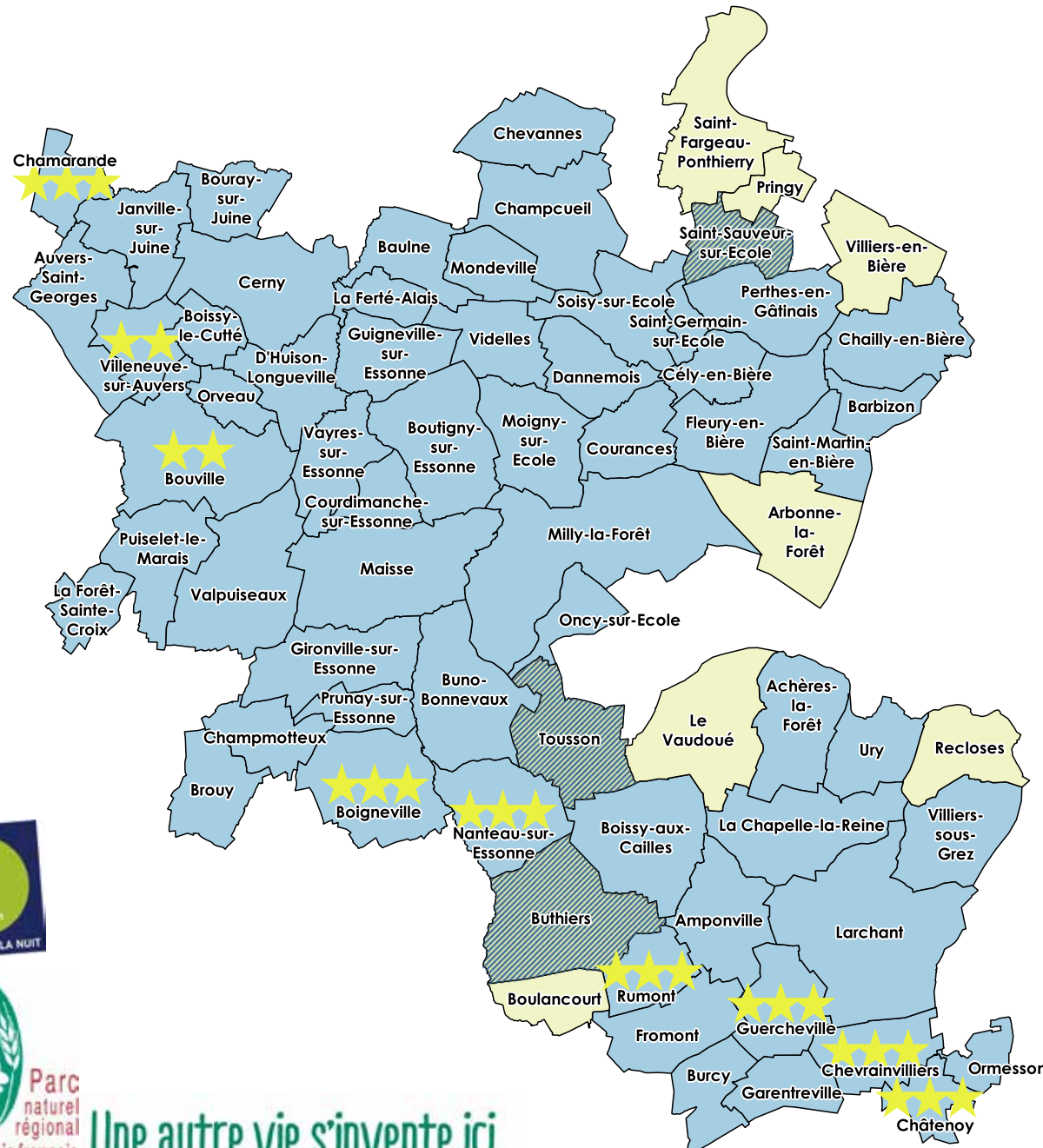
74.2 % des habitants du Parc

Nombre de communes concernées par l'extinction :

59, soit 86 % des communes du Parc

Communes labellisées "Villes et Villages Étoilés"

-  Deux étoiles
-  Trois étoiles



0 5 10 km

Source : Suivi de l'extinction de l'éclairage public - Parc du Gâtinais français, 2017
 Communiqués de presse de l'ANPCEN, 2016
 Fond de carte : IAU IDF 2008
 Réalisation : Parc du Gâtinais français, juin 2017 (LG, MD, JG)



Une autre vie s'invente ici



ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



ZOOM

Prêts longues durées de vélos à assistances électrique

3 nouveaux vélos à assistance électrique et leurs accessoires pour des prêts longue durée ouverts à tous les habitants, élus et agents des collectivités du Parc.



ENCOURAGER L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES



DÉVELOPPER LES PRATIQUES DE COVOITURAGE ET D'AUTO-STOP ORGANISÉ





Source : © IAU IDF 2008
Réalisation : Parc du Gâtinais français, 2011





DÉVELOPPER LES CENTRES DE TÉLÉTRAVAIL



RESTAURER LES PATRIMOINES MOBILIER ET IMMOBILIER IDENTITAIRES



VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL, DÉVELOPPER LA VIE CULTURELLE



ANIMER LES CHARTES PAYSAGÈRES ET L'OBSERVATOIRE PHOTO DES PAYSAGES



VALORISER LES PAYSAGES REMARQUABLES

ZOOM

Espaces ruraux

plantation d'arbres isolés ou d'un bosquet en plaine agricole, plantation d'un arbre signal en entrée de commune, implantation de mobilier (panneaux pédagogiques, bancs...), intégration des constructions agricoles par l'aménagement paysager des abords

Espaces urbanisés

fourniture et mise en œuvre de végétaux, clôtures, mobilier, revêtements de sol (allées piétonnes, revêtements de sol pour aire de jeux, travaux de cheminements doux



ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR UNE PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES



VALORISER L'ARCHITECTURE LOCALE



SENSIBILISER À L'URBANISME DURABLE



INCITER À LA DIVERSIFICATION ET À LA QUALITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENT

DÉVELOPPER LA FILIÈRE CHANVRE

Filière locale

Production de chanvre

Usine de transformation du chanvre

Le chanvre dans l'habitat

Formation des professionnels du bâtiment

Information du public



Parc
nature
région
du Gâtinais français

ZOOM





DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE



REDYNAMISER LA GESTION FORESTIÈRE EN PROPRIÉTÉS PRIVÉES





ACCROÎTRE L'OFFRE EN PRODUITS AGRICOLES ALIMENTAIRES



ACCOMPAGNER LES MÉTIERS D'ART



FAIRE CONNAÎTRE LE PARC

Bienvenue dans le Parc naturel régional du Gâtinais français

Résidence mission sur le patrimoine

Artistes des arts visuels et plastiques, vous pouvez candidater !

INNOVATION

L'ambition d'innover!

🔍 DÉCOUVRIR >

❓ COMPRENDRE

👉 AGIR >

Découvrez toute l'information du Parc du Gâtinais français

✂️ COULEURS AÉRIENS - VEILLE DU PARC

📄 TÉLÉCHARGEZ LE DERNIER NUMÉRO DE L'ARBILLE DU PARC

13-18 OCT 2017
DESTINATION PARCS

Du 10 au 18 octobre 2017
Tous à Paris s'invitent pour célébrer **LES 50 ANS DES PARCS !**

parcs

Mutations de vos Parcs au change

Détendez-vous, VOUS ÊTES EN 2067 avec les Parcs naturels régionaux !

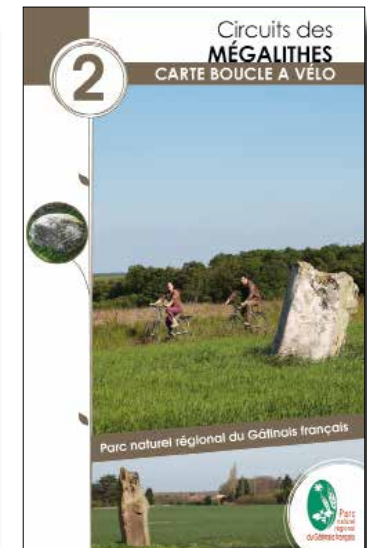
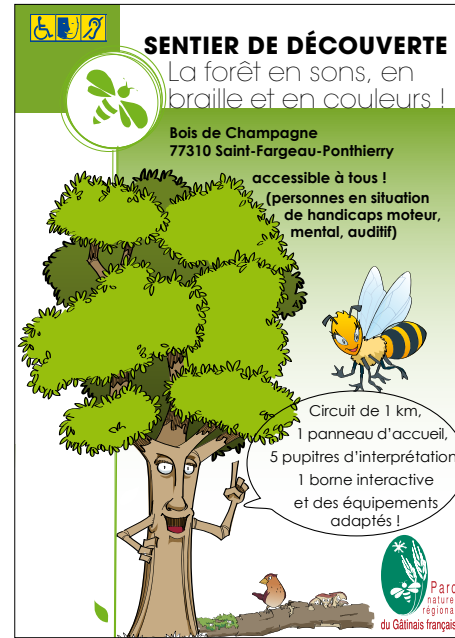
GÉRER LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES



FAIRE CONNAÎTRE L'OFFRE ÉCOTOURISTIQUE ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE TOURISME DURABLE



ZOOM





SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Placer l'utilisateur au cœur du service public

Création d'une Commission consultative des services publics locaux :

- climat de confiance
- moderniser la gouvernance
- meilleure efficacité de l'action publique

ZOOM



TERRITOIRE D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION



ZOOM

La
nouvelle
ruralité
s'invente
ici

CIRCUITS COURTS entrée de ville *concertation* agriculture

INNOVATION

TOURISME *FORÊT*
ESPRIT DU LIEU

POINT DE VUE *VILLE* *protection* *nature* QUALITÉ SANTÉ
identité

urbanisme *AGROFORESTERIE* ÉVOLUTION *filère* CHANVRE

PATRIMOINE *économie circulaire* éco-quartier *aménagement*

participation COLLABORATION *local* biologie *éducation*
AMBITION *HABITANT*

qualité de vie *logement* **INNOVATION**

SCIENCE *recherche* ALIMENTATION RÉNOVATION
préservation

VALORISATION *NOUVEAUTÉ* *énergie* *citoyen* création

emploi *AMBITION* architecture milieu naturel

DÉVELOPPEMENT *mobilité* CULTURE arts *vie*
artistique *eau*





Dossiers de demandes
de subventions :

LE MONTAGE



PRÉREQUIS avant tout dépôt de dossier

- **Un seul dossier** déposé par an dans chaque thématique.
- **Les critères incontournables** doivent tous être remplis.
- **Rencontre** préalable avec le Chargé de mission du Parc.

INSTRUCTION de la demande de subvention

- Constitution du dossier selon la liste des pièces à fournir.
- Dépôt du dossier complet 15 jours avant la Commission.
- Présentation en Commission(s) du Parc avec présence obligatoire d'un représentant de la commune.
- Une fois validés en Commission, les dossiers sont proposés au Bureau syndical, puis votés au Comité syndical.

VERSEMENT de la subvention

- Envoi du dossier de factures certifiées payées au Parc.
- Visite de fin de travaux avec le Chargé de mission du Parc.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'envoi de la notification.

Les subventions du Parc ne portent que sur des postes non subventionnés par

le Conseil régional d'Île-de-France et les Conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

SUITE DE LA JOURNÉE

Apéritif et déjeuner
au Tire-Bouchon

Visite d'un chantier à Boigneville

Découverte du site de Gâtichanvre
à Prunay-sur-Essonne